

SÉJOURS PROFESSIONNELS EN EUROPE « ERASMUS + »

STAGES DE 13 OU 26 SEMAINES
ACCESSIBLES À TOUT DEMANDEUR D'EMPLOI

Objectifs :

- Accroître vos potentiels professionnels et personnels ;
- Développer des compétences utilisables dans plusieurs secteurs d'activité ;
- Améliorer votre maîtrise d'une langue étrangère ;
- Favoriser votre recrutement en France ou à l'étranger à l'issue de votre mobilité.

PARTIR EN EUROPE EN STAGE EN ENTREPRISE

LES CONDITIONS

- Être inscrit comme demandeur d'emploi et résider en Bourgogne-Franche-Comté.
- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Être ressortissant de l'Espace Economique Européen et/ou ayant le droit de travailler dans le pays de destination au moment de la candidature.

VOTRE PRISE EN CHARGE

Vous bénéficiez pendant la durée du séjour d'une bourse ERASMUS + (dont le montant varie en fonction du coût de la vie dans le pays d'accueil) et d'une rémunération de formation versée par Pôle emploi. Vous bénéficiez également d'une aide pour la gestion logistique de votre mobilité : en plus du stage professionnel, un hébergement vous est proposé. Vous êtes couvert par des assurances rapatriement, responsabilité civile et accidents du travail.



LES CANDIDATURES

- Information et validation du projet auprès de votre conseiller Pôle emploi .
- Si le projet est validé, le conseiller vous remettra le dossier de candidature Erasmus à compléter.

LES SÉLECTIONS

Dès réception de votre dossier, vous recevrez une invitation (par mail) à un entretien visant à faire le point sur votre projet, vos attentes, votre niveau linguistique, votre motivation ... La réponse définitive intervient dans un délai de 3 jours suivant l'entretien de pré-sélection.

PLUS D'INFOS :

www.pole-emploi.fr/region/bourgogne-franche-comte/
www.apreca.net



Erasmus+

